

ON LOUE, ON VEND, ON GÈRE, ON S'EN OCCUPE

HONORAIRES AGENCE DE RELOCATIONS POUR APPARTEMENTS

LOYER TRANCHES	POURCENTAGE + EDL
Loyer inférieur à 3.049,00 Euro Annuel	12 % * + EDL*
Loyer entre 3.050,00 Euro et 3.800,00 Euro Annuel	12 % * + EDL*
Loyer entre 3.801,00 Euro et 4.574,00 Euro Annuel	12 % * + EDL*
Loyer entre 4.575,00 Euro et 6.100,00 Euro Annuel	12 % * + EDL*
Loyer entre 6.101,00 Euro et 7.622,00 Euro Annuel	10 % * + EDL*
Loyer supérieur à 7.623,00 Euro Annuel	A étudier

HONORAIRES AGENCE DE RELOCATIONS POUR GARAGES ET LOCAUX

- **GARAGE** : 1 Mois de Loyer
- **LOCAUX COMMERCIAUX** : 1 Mois de Loyer
- * HONORAIRE CONFORMEMENT A LA LOI PARTAGE ENTRE PROPRIETAIRE ET LOCATAIRE
- * EDL = 55,16 Euro

*Au départ du locataire et en cas d'appartement vacant, un EDL sera réclamé suivant tarif en vigueur.

- **Information Loi Alur** : visites ,constitution du dossier, rédaction du bail , état des lieux
 - 12 €/m2 en Zone très tendue
 - 10 €/m2 en Zone tendue
 - 8 €/m2 pour le reste du territoire
- Etat des lieux : le barème ne peut excéder 3 Euros par m2

CONTACTEZ-NOUS
 par tél : 04 76 43 95 95
 par mail : agil.immobilier@online.fr
 service régie : locatifs@agil-immobilier.fr
 service transaction : vente@agil-immobilier.fr
 par hasard : 16 rue Lesdiguières à Grenoble
 sur le web : www.agil-immobilier.fr

NAF 6832 A - SIRET 400 988 812 00048

Cartes professionnelles délivrées par la Préfecture de l'Isère : Gestion et Transaction N° 1165 - Caisse de garantie FNAIM adhérent N° 175 73 B